

L'Office de Tourisme du territoire de Beaurepaire

Après plus d'une décennie au service de l'office de tourisme du Territoire de Beaurepaire, Palmyre Grand, la présidente dévouée de l'association a formulé son souhait bien légitime de se retirer. Les élus de la communauté de communes ont donc entamé une réflexion sur le statut et sur l'avenir de l'office de tourisme intercommunal. L'analyse des nombreuses évolutions du contexte touristique global ont consolidé l'idée des élus qu'une coopération territoriale élargie à l'échelle de la Bièvre était opportune.

Ainsi, la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire a décidé de se rapprocher de la Communauté de Communes de Bièvre Chambaran (CCBC) pour envisager un fonctionnement commun des offices de tourisme. En 2011, la CCBC avait mis en place une nouvelle structure de gestion sous la forme d'une Société Publique Locale (SPL). Suite au conseil communautaire du 17 décembre dernier, la CCTB a donc décidé d'entrer au capital de cette société à parts égales officialisant ainsi la connexion des compétences des offices de tourisme de Beaurepaire, Roybon et Saint Etienne de St Geoirs.

L'objectif de ce changement de statut est d'unir les efforts des intercommunalités pour assurer une gestion efficace de la politique touristique mise en place par les élus. Fort de cette fusion, l'office de tourisme du territoire de Beaurepaire va pouvoir développer de nouveaux services pour les professionnels, les associations et pour les usagers tout en maintenant les emplois existants.

L'office de tourisme du territoire de Beaurepaire vous propose un large choix d'animations et d'idées de découvertes, de randonnées, une billetterie à tarif préférentiel pour les grottes de Choranche, Walibi ... Réservez également vos places pour les festivals « Jazz à Vienne, Berlioz, Jazz au Palais Idéal ».

Retrouvez toutes les informations sur le nouveau site web, www.tourisme-bievrevalloire.com, sur le guide des animations ou au 04 74 84 68 84.



Adresse CCTB

BP 101
38270 Beaurepaire

E-mail

cctb@territoire-de-beaurepaire.fr

Site

www.territoire-de-beaurepaire.fr

Secrétariat

Bureau ouvert

Du lundi au vendredi
De 8h à 12h et de 13h30 à 17h00

Tél : 04 74 84 67 29

Fax : 04 74 79 24 14

Redevance Incitative :

0800 138 438

(appel gratuit)

Le JOURNAL

de la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire

N°23 - JUIN 2013

SOMMAIRE

Page 1
Manu Dibango au Festival des Bourgeois

Page 2
Budget prévisionnel 2013 pour la CCTB (Investissement & Fonctionnement)

Page 3
Budget prévisionnel 2013 de la Redevance Incitative (Investissement & Fonctionnement)

Page 4
L'office de tourisme... le camping... la piscine... le cinéma plein air

Madame, Monsieur,

Le printemps tarde à s'installer ! Espérons que l'été nous gratifiera de ses moments de chaleur propice à la rencontre conviviale, aux activités sportives, à la découverte de notre patrimoine et de nos invitations culturelles. A l'aube de cette période et après une décision, mûrement réfléchie, l'office de tourisme connaîtra une nouvelle gouvernance avec un service toujours adapté aux attentes de tous les territoires et des touristes que nous recevons. Ainsi, nous pourrions aller vers plus de diversification de l'offre et un plus grand professionnalisme. Nos hôtes restent à votre disposition pour vous informer, vous guider dans vos choix pour un été riche en découvertes culturel, sportif et festif, que je vous souhaite le plus serein possible.



Christian Nucci

Président de la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire

Le camping intercommunal



A Beaurepaire, au 370 avenue Charles de Gaulle, un camping 2 étoiles accueille des vacanciers pour une nuit ou pour toute la saison. En 2012, plus de 770 personnes ont fréquenté le camping.

Il est ouvert du 1^{er} avril au 20 octobre, vous avez la possibilité hors période estivale de louer un mobil-home pour le week-end, à l'occasion d'événements ludiques ou familiaux : mariage, fête de famille...

Renseignements auprès de Mr et Mme LECLERE au 04 74 84 64 89 ou www.territoire-de-beaurepaire.fr

La piscine intercommunale

La piscine ouvre ses portes :

du 15 mai au 4 juillet :

- les mercredis de 14h à 19h,

- les week-ends et les jours fériés de 11h à 19h,

et du 5 juillet au 1^{er} septembre :

- tous les jours de 11h à 19h.

Les tarifs :

3,20 € pour les adultes (à partir de 17 ans),

1,90 € pour les 4-16 ans

et **gratuit pour les enfants de moins de 4 ans,**

tous les détails sur le site internet

www.territoire-de-beaurepaire.fr



Pour votre sécurité, un système de vidéo-surveillance, accrédité par les services de l'Etat, a été installé aux abords de la piscine, du camping et des points d'information.

Cinéma Plein Air

- 7 juin : «Les Croods» à Primarette
- 14 juin : «Stars 80» à Pact
- 12 juillet : «Boule et Bill» à Pommier de Beaurepaire
- 26 juillet : «Hôtel Transylvanie» à Pisieu
- 9 août : «Les 5 légendes» à Cour et Buis
- 6 septembre : «Le jour des corneilles» à Chalon



Les séances sont **gratuites** et débutent à la tombée de la nuit.

Le centre social de l'île du Battoir est porteur du projet et la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire finance la totalité de ce dispositif. Descriptif des films sur www.territoire-de-beaurepaire.fr

Manu Dibango en tête d'affiche du Festival des Bourgeois

Lors du premier week-end de Printemps, l'école de musique Manu Dibango en proposant divers concerts présentés par les élèves à Beaurepaire et à Bellegarde-Poussieu, a connu un véritable succès auprès du public.

L'apogée de ce festival a été sans conteste, quand Manu Dibango est devenu professeur pour le Master Class avec les élèves de l'école intercommunale de musique.

Ce fut un moment intense et généreux de la part de cet artiste chaleureux et mondialement connu, qu'il en soit ici remercié.

Vous pourrez applaudir les élèves de l'école lors de la Fête de la Musique, le jeudi 20 juin à 18h30, sur le parvis de l'école de musique à Beaurepaire mais aussi les ensembles de Musique Actuelle, le vendredi 21 juin sur la place du kiosque à Beaurepaire à partir de 19h00.

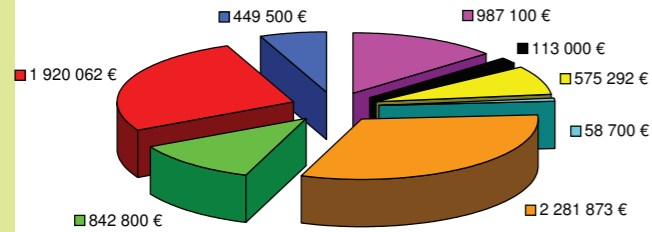


La Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire

BUDGET PRÉVISIONNEL 2013

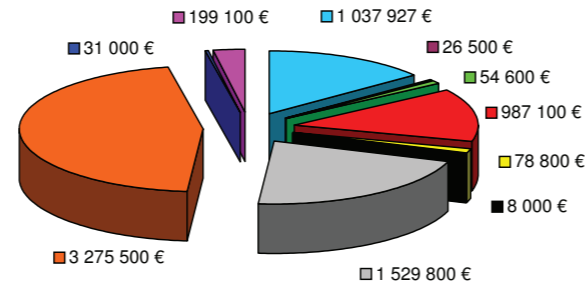
Budget d'Investissement : 7 228 327 €

RECETTES



- Virement de la section de fonctionnement
- Produits des ventes
- Amortissement
- Opérations financières
- Fonds de Compensation TVA
- Subventions d'investissement (Etat, Région, Département...)
- Emprunts
- Opérations sous-mandat (Restaurant scolaire Monsteroux-Milieu et Voirie Pommier de Beaurepaire)

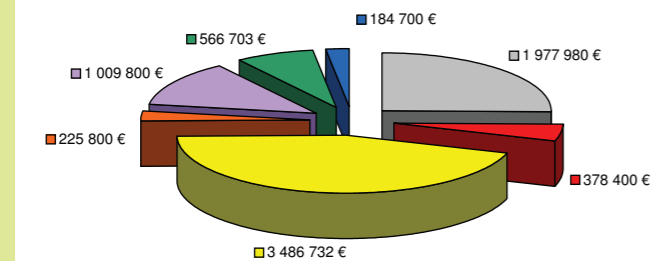
DÉPENSES



- Déficit 2012
- Provisions
- Opérations financières
- Remboursement du capital des emprunts
- Immobilisations incorporelles : frais d'études, logiciels, licences informatique...
- Participation à la rénovation de l'habitat
- Immobilisations corporelles : acquisition de terrains (ZA Champlard), Commerces de Jarcieu, Défense Incendie, Voirie...
- Immobilisations en cours (Centre administratif, Agrandissement de la gendarmerie...)
- Actions SPL (Tourisme) et Isère Aménagement
- Opérations sous-mandat (Restaurant scolaire Monsteroux-Milieu et Voirie Pommier de Beaurepaire)

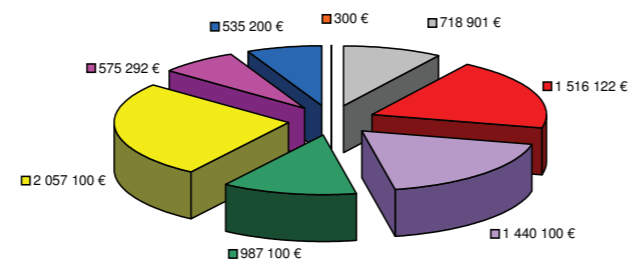
Budget de fonctionnement : 7 830 115 €

RECETTES



- Dotations, subventions, participations (Etat, CAF, Conseil Général...)
- Atténuations de charges
- Contribution Economique Territoriale (remplace la taxe professionnelle)
- Reversement des communes
- Revenus des immeubles
- Excédent
- Vente de produits

DÉPENSES

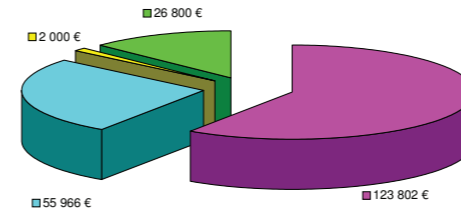


- Charges à caractère général (eau, électricité, fournitures diverses,...)
- Participations et subventions (Centre social et culturel de l'île du Battoir, Pôle petite enfance intercommunal, SIVARES, SDIS, Syndicat Mixte du pays de Bièvre Valloire...)
- Personnel
- Virement à la section investissement
- Reversement aux communes
- Dotation aux amortissements
- Charges financières (Interêts des emprunts...)
- Charges exceptionnelles

BUDGET PRÉVISIONNEL POUR LA REDEVANCE INCITATIVE 2013 :

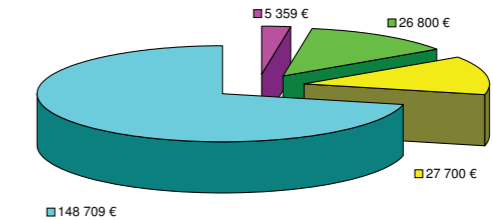
Budget d'Investissement : 208 568 €

RECETTES



- Excédent 2012
- Amortissement
- Fonds de Compensation TVA
- Subventions d'investissement (Etat...)

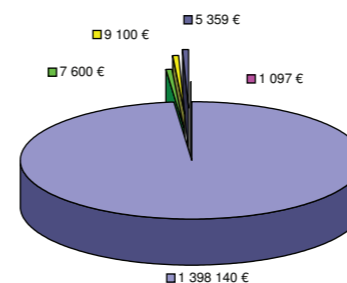
DÉPENSES



- Provisions
- Opérations financières
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours

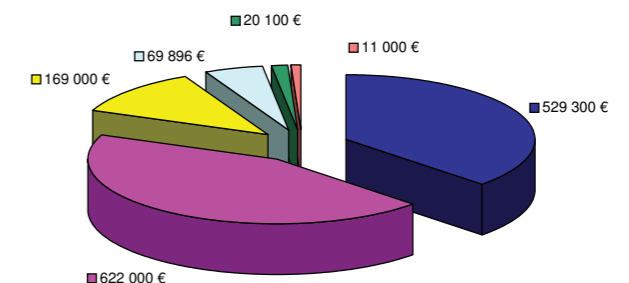
Budget de fonctionnement : 1 421 296 €

RECETTES



- Redevance incitative
- Subvention ADEME
- Autres produits (Revalorisation des déchets)
- Amortissement
- Excédent

DÉPENSES



- Charges à caractère général (enlèvement des ordures ménagères, déchèterie...)
- Participation SICTOM
- Personnel
- Dotation aux amortissements
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire - Lettre d'information - Directeur de publication M. Christian NUCCI - Editeur : Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire - Conception, photos, rédaction : Commission Communication - Impression : Imprimerie RONJAT